

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLÉ

Vu la délibération du conseil communautaire du 3 octobre 2021 approuvant la présentation de la Commission consultative de règlement amiable (CCRA) ;
Vu la délibération n° 173 du conseil communautaire du 19 février 2022, modifiant le règlement de la CCRA et autorisant le Président à prendre les décisions d'indemnisation des entrepreneurs ;
Vu la demande d'indemnisation au titre de la CCRA déposée par l'entrepreneur STEPHY COIFF ;
Vu l'avis favorable de la CCRA en date du 02 mars 2026 ;
CONSIDÉRANT que Limoges Métropole procède depuis le 25 octobre 2024 à des travaux de réfection totale de l'entree des Clochers, aux fins desquels l'entrepreneur STEPHY COIFF ;
CONSIDÉRANT que le dossier déposé par la société reprend aux entreprises éligibles à l'indemnisation pour préjudice suite mise en place par Limoges Métropole au travers de la CCRA ;
CONSIDÉRANT que la perte de marge brute subie par la société du 01 octobre 2024 au 31 décembre 2025 s'élève à 2 704 527,48 € ce qui la soumet en outre dans la tranche de prime au charge à hauteur de 50% ; en application du règlement, les modalités de calcul sont les suivantes : 2 704 527,48 € x 50% = 1 352 263,74 €

DÉCISION

Attribuer à l'entrepreneur STEPHY COIFF dont le siège est situé au 35 avenue des Cochenes 87000 Limoges une indemnisation d'un montant de 1 352 263,74 € ;
En signer le protocole d'accord transactionnel précisant les modalités de versement de l'indemnisation à l'entrepreneur STEPHY COIFF ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre ;
Imputer les dépenses sur les lignes prévues au budget principal de Limoges Métropole

Fait à Limoges

Le Président,

Signé électroniquement le 13 Mars 2026

Publié le vendredi 13 mars 2026



Cette décision fera également l'objet d'une notification aux personnes concernées

Document révisé : Révisé en fonction des modifications apportées au règlement de la CCRA

DÉCISION

Décision de versement d'une indemnisation au titre de la Commission Consultative de Règlement Amiable à STEPHY COIFF

1 DOCUMENT - Publié le 13 Mars 2026



27927.pdf
(.pdf, 236,3 Ko)



TÉLÉCHARGER